

Commission de Suivi de Site du Bassin de Lacq

Réunion du Bureau du 6 juin 2023 à 17h00

Compte-rendu

Membres du Bureau présents et personnes invités :

Collège	Nom	Fonction
Président de séance	Christian Lombart	Vice-Président de la Communauté de communes de Lacq Orthez
Collectivités territoriales	Patrice Laurent	Maire de Mourenx / Président CCLO
	Jacques Clavé	Mairie de Mont
Administration	Martin Lesage	Secrétaire Général de la Préfecture
Riverains & associations	Gilles Cassou	ARSIL
Riverains & associations	Monsieur Mauboulès	SEPANSO 64
Salariés protégés	Jean Jacques Labarrère	CHCT ARKEMA Lacq-Mourenx
	Monsieur Boyer	CGT Sobegi / CHCT Sobegi
	Frédéric Pavard	SOBEGI
	Bertrand Leroux	ARKEMA
Commission Nationale du Débat Public	Mme Allezard	CNDF
	Mme Tonnet	CNDF
Santé Public France	Mme Coquet	SPF
	Mme Siguier	SPF
Secrétariat	Stéphanie Portelli	DREAL UbD 40-64
	Xavier Viamonte	DREAL UbD 40-64

Ordre du jour :

- Présentation du projet « Elyse energie » par la CNDP.
- Résultat des essais de l'étude citoyenne par Santé Publique France.
- Présentation du projet EKINOX par Mr Leroux (ARKEMA).

Mr Lombart demande s'il y a des questions et points à éclaircir sur la séance précédente. Pas de remarques sur le projet de compte rendu.

La réunion plénière se tiendra le 05 juillet 2023.

La prochaine réunion CSS est planifiée au 27 septembre 2023.

• **Présentation du projet « Elyse energie » par la CNDP :**

La commission nationale du débat public est représenté en séance par Mme Allezard et Mme Tonnet.

La CNDP a été saisie par Le porteur de projet Elyse Energy.

La commission est présente pour tout projet lié à l'environnement en amont de l'enquête publique.

Elle débat sur le bien fondé du projet, l'impact environnemental, les caractéristiques du projet ainsi que de la compensation énergétique. Elle rencontre les parties prenantes afin d'anticiper et encadrer la concertation publique et les éventuels questionnements que cela soulève.

Elle opère de manière indépendante au porteur du projet, avec neutralité et transparence.

Échéance :

Mi-octobre : concertation officielle publique, étude de contextes non publiée (nouvelle demande/sujet envisageable) ;

Mi-février : réponse du porteur de projet ;

Toutes les informations liées au projet sont consultables sur le site de la CNDP.

- **Bilan phase test étude participative et préparation du déploiement de l'étude (SPF) :**

SPF présente le bilan de la phase test, et les perspectives de la phase de déploiement.

Lors de la phase test de l'étude, 100 individus ont été interrogés et 99 communes sont concernées.

Le questionnaire était disponible sur internet (CAWI), au téléphone (CATI) et en présentiel (CAPI).

Le retour de santé publique France est plutôt positif, le sondage a été bien accueilli par la population.

SPF souligne le point de vigilance liée à la concomitance calendaire du déploiement de l'étude participative et la concertation publique pour le projet Elyse Energy (voir point infra).

Mr Lesage demande pourquoi seulement 2/3 des personnes ont répondu soit 66 % ?

Santé Publique France précise qu'il n'y a eu aucune communication sur cette étude, que c'était leur choix sur cette phase test, l'objectif était 100 personnes, pour pouvoir par la suite ajuster l'étude à grande échelle.

Mr Lesage précise que selon lui pour avoir un questionnaire convaincant et juste, il serait utile de toucher un plus grand nombre de personnes.

Santé Publique France précise que lors d'un tirage au sort sur une base de données on prédit un taux de réponse, ce qui amène à surdimensionner l'échantillon, pour avoir 2000 réponses, 5000 personnes seront tirées au sort parce qu'on projette un taux de réponse de 40 %.

Mr Lesage précise que les riverains délaissent les téléphones fixes, les téléphones portables ne devraient-ils pas être privilégiés ?

Santé Publique France affirme être dépendant de la base de donnée, ils enrichissent cette base avec des mobiles, que dans l'avenir ils vont tirer au sort des riverains affiliés au régime agricole, pour privilégier les numéros mobiles.

On voit que le sondage par téléphone ne marche pas suffisamment bien, nous allons essayer d'augmenter les réponses par internet, qui marche mieux et remonter le face-à-face, pour équilibrer.

Monsieur Mauboules indique que sur les zones A, B et C il y a le même nombre de personnes qui sont tirées au sort. Les résultats seront-ils pondérés ?

Mr Mauboules cite un exemple du questionnaire : « est-ce que vous pensez que les problèmes de pollution que vous subissez viennent d'autres industries que celles du bassin de Lacq ? ». Il est évident que si vous habitez à Serres-Castet ou à Lons, on ne subit pas les mêmes pollutions que si on habite à Mont.

Santé Publique France répond qu'effectivement ils vont tenir compte des zones géographiques, sans toutefois pondérer, car cela veut dire donner un poids différent aux réponses selon qui on est et d'où on vient. Les réponses seront stratifiées par zones géographiques.

Santé Publique France précise qu'après ce pilote, ils ont organisé deux ateliers citoyens avec une campagne d'information dans la presse, ils ont eu 11 participants, ces ateliers sont composés d'associatifs, d'élus, de sentinelle. Un médecin ainsi qu'un habitant de Mont ont récemment rejoint le dispositif. SPF remercie pour le relai d'information du site Internet et à la mairie de Mont.

Le questionnaire a été ajusté, notamment sur la communication du mois de septembre.

Les modifications sont en cours et seront abordées sur le prochain atelier citoyen.

Mr Mauboules annonce qu'il y aura un problème sur la communication et son périmètre. Si celle-ci est effectuée exclusivement sur le bassin de Lacq, il faudra préciser que c'est un tirage au sort. Si des gens qui ont cru subir des problèmes depuis 2013 ne sont pas tirés au sort cela risque de créer un problème sur la validité de l'étude.

Santé Publique France répond qu'effectivement l'étude doit être représentative et c'est vrai que l'on risque de créer des déceptions si certaines personnes ne sont pas tirées au sort, mais cela n'entachera en rien la validité statistique de l'étude.

Mr Lombart précise qu'il n'y a pas que l'étude participative qui fait foi.

Santé Publique France présente le questionnaire.

Santé Publique France présente le calendrier des prochaines communications :

- Août 2023 : mise à jour de la page enquête sur le site de Santé Publique France ;
- Mi-août 2023 : lancement du plan de diffusion à destinations des parties prenantes, institutionnels et professionnels de santé pour annoncer le lancement de l'étude ;
- Septembre 2023 : annonce du lancement de l'étude avec une actu web, réseaux sociaux, communiqué de presse et dossier pédagogique (média régionaux et nationaux).

Mr Lombart demande quel est le nombre de personne tirées au sort.

Santé Publique France répond environ 5000 personnes.

La CCLO a proposé de participer à la préparation de la diffusion ce qui facilitera grandement la tâche.

Mr Mauboules affirme qu'avec la presse régionale il n'y aura pas de problème, mais qu'il va falloir s'adresser à d'autres communes que celles présentes à la CSS pour communiquer auprès des élus.

Santé Publique France répond qu'effectivement, il y a 99 communes, 5 communautés de communes. Ils vont créer un réseau de communicant via la chargée de communication.

Mr Lombart précise que si santé publique France venait à rencontrer des soucis de diffusions, ils pourront être abordés à la prochaine CSS de septembre.

Santé Publique France se questionne pour la diffusion au niveau industriel, compte tenu de la part importante de la population qui habite et travaille sur la zone. Elle demande aux membres présents de faire le relais de l'information. Elle demande à être au courant si des événements importants à l'automne devait arriver du côté industriel afin de le noter dans le cahier d'étude.

Mr Lombart demande s'il n'y a pas d'événements particuliers à ARKEMA et SOBEGI pendant la période.

Mr Leroux répond que oui, il y a un événement particulier sur un puits. Qui peut générer des odeurs sur le site de Lacq.

Mr Lombart demande à ce que Santé Publique soit mis en relation avec GEOPETROL.

Mr Mauboules ne trouve pas pertinent de questionner les industriels sur ces événements importants.

Santé Publique France précise que l'étude dure 10 semaines, que si pendant deux semaines un événement peut générer des odeurs cela peut modifier les résultats.

Mr Mauboulès précise que sur le questionnaire est évoqué des problèmes de santé et non de ressenti et ne comprend pas le questionnement.

Santé Publique France va interroger les gens sur les nuisances ressenties. Si pendant l'étude un événement important se produit, les personnes qui seront interrogées, on pourra savoir ce qui aura influencé leur réponse.

Mr Leroux précise qu'il y aura un grand arrêt en avril-mai 2024. C'est un événement majeur, ce sera une période sensible et potentiellement perturbatrice en termes d'odeur.

Mr Cassou demande à croiser ses informations avec les signalements des « nez-riverains » sur cette période. Cela nous donnera des éléments complémentaires pour les statistiques.

Mr Lombart remercie Santé Publique France de sa présentation.

- **Présentation du projet EKINOX par Mr LEROUX (ARKEMA) :**

Présentation succincte du projet EKINOX, mis en œuvre l'an dernier (début novembre).

Cette unité appelée SHN (sulfate hydrogène nitrosyle) qui est une matière première essentielle pour la fabrication du lactame à ARKEMA Mont pour être au final utilisé dans l'automobile, dans l'industrie et dans le sport.

Le sujet d'aujourd'hui est le rejet de la colonne d'absorption, qui est un rejet dans lequel on a de l'azote. Nous avons mis en œuvre un projet pour réduire ce flux d'azote, à hauteur de 90 %, le projet EKINOX. Les résultats aujourd'hui très satisfaisants pour un projet innovant.

Mr Lombart demande combien de temps il a fallu de la réflexion à l'aboutissement ?

Mr Leroux répond qu'il y a eu une première phase de pilotage en 2019, il précise qu'un projet de cette nature-là, aboutit en 2 ans et demi jusqu'à 3 ans. C'est le temps des projets industriels.

Mr Lesage demande quel est le taux d'investissement ?

Mr Leroux annonce un budget de 3,6 millions d'euros.

Mr Lesage demande s'il y a eu des aides publiques ?

Mr Leroux répond que oui, que les aides viennent de l'ADEME sur la partie gaz à effet de serre.

Mr Lesage demande de combien sont les aides ?

Mr Leroux répond à plus d'un million d'euros au vu de la réduction quantitative des émissions des gaz à effets de serre,

Mr Lombart demande s'il y a des questions ou des commentaires sur le sujet.

Mr Viamonte demande si l'enjeu aujourd'hui est de travailler sur les phases transitoires et de démarrage.

Mr Leroux répond que oui. Arkema doit axer ses efforts là-dessus (aujourd'hui 10/12 démarrage par an), pour essayer d'aller vers une suppression complète du panache orange.

Mr Lombart demande quand est-ce qu'il y aura un changement du catalyseur ?

Mr Leroux répond dans plusieurs années, car c'est un prototype, dans environ 3 ans.

Mr Lesage souhaite savoir si c'est une licence ARKEMA.

Mr Leroux précise qu'ils ont travaillé avec deux sociétés françaises qui les ont aidés dans ce projet.

Mr Lombart demande quelle est la date de la réunion plénière.

Mr Viamonte précise qu'elle est prévue le 5 juillet et souhaite aborder le dernier point de l'ordre du jour : échanger sur l'ordre du jour de la CSS plénière, voir quel sujet le bureau souhaite aborder, Mr Viamonte commence.

Mr Viamonte souhaite que notamment à la suite de l'intervention des garants du débat publique, concernant le projet « Elyse », il souhaite se rapprocher des porteurs du projet, en fonction de la maturité de leur projet et des capacités qu'ils auront à en faire une communication, voir s'ils peuvent présenter le projet « Elyse ». cela permettra d'avoir une communication dès le mois de juillet auprès d'un nombre assez important de personnes et cela continuera de préparer le terrain du processus de concertation publique.

Mr Viamonte poursuit qu'il avait discuté d'un sujet avec Mr Clavé, habituellement les services du cabinet de la préfecture font un retour sur les exercices qu'ils font, notamment en termes de PPI, ce serait utile d'avoir un Retex en réunion plénière.

Le bureau s'interroge sur les méthodes d'alerte lors de ces exercices.

Mr Lombart confirme qu'il faudra en parler en CSS surtout revenir sur la question du bornage des téléphones portables, de la géolocalisation des téléphones s'il est coupé, de l'ancienneté des téléphones...

Le bureau répond que le Retex est utile lors de la prochaine, réunion plénière.

Le sujet des « nez-riverains » sur le nombre de signalement, de sujet global comme la formation peut être aussi abordé.

Profiter également d'une assistance étoffée pour parler de Santé Publique France.

Ces points seront mis à l'ordre du jour de la réunion plénière.

Mr Lombart demande s'il y a des questions diverses ?

- **Divers :**

Mr Mauboulès a deux questions :

1/concernant le méthaniseur il souhaiterait faire un point sur le nombre de problèmes lors d'une prochaine réunion.

Mr Lombart lui demande quels sont les problèmes ?

Mr Mauboulès indique fait référence aux épisodes de torchage de Biobéarn et à la gestion de la couverture de l'ensilage (souvent découverte selon lui).

Mr Mauboulès rapportent qu'il y a des odeurs selon les dires de l'association AEPS et souhaite qu'elle soit présente pour en discuter lors du prochain bureau, ce que devrait faire le bureau de la CSS.

Les industriels précisent qu'il y a eu un problème avec les jus de maïs, sur une bâche qui était crevée, qui assurait l'étanchéité. Ce sont des problèmes identifiés lors des démarrages de cette unité et qui ont été présentés en bureau de CSS fin 2022.

Mr Lombart estime que les problèmes liés au méthaniseur sont derrière nous et qu'il n'y a pas lieu de l'évoquer en CSS.

Mr Laurent indique qu'il a rencontré ce matin Mme Mardosi, qui est à l'origine de la création de l'association AEPS qui lui a reporté que les problèmes semblent derrière nous (pas de plaintes en avril et mai) et qu'elle sait pouvoir faire confiance aux élus s'ils devaient en y avoir d'autres.

Mr Lombart demande à Mr Mauboulès d'énoncer sa deuxième question.

Mr Mauboulès demande ou en sont les problèmes d'émanation sur la région Paloise récemment, c'est un sujet qui devrait intéresser la CSS, puisqu'il y a eu quelques articles de presse, il y a eu des ressentis de « nez », ce serait bien qu'on ait une information au niveau du bureau de la CSS sur cet évènement olfactif.

Mr Viamonte souhaite en parler suite au communiqué de presse d'ARKEMA et demande à Mr Leroux d'intervenir.

Mr Leroux explique les raisons pour lesquelles il pourrait y avoir des odeurs de gaz. IL précise qu'ils ont eu une phase de torchage d'une durée d'une heure le matin et que potentiellement en fonction des conditions climatiques, on peut avoir des odeurs jusqu'à l'agglomération de Pau. ARKEMA a communiqué dans la presse sur ce sujet, mais il n'y a aucune certitude quand à l'origine de cette odeur.

Mr Cassou complète en disant qu'il a été appelé par un journaliste du Sud-Ouest qui lui a demandé si on ressentait des odeurs, il lui a répondu que non, il rappelle qu'en 2008 un camion provenant de la société Perguilhem a pollué de Lescar à Lacq et sentait le gaz.

Mr Leroux précise que les odeurs sur Pau lié à leur activité sont très rares, en condition climatique très défavorable. Comme évoqué avec Mr Viamonte ARKEMA ne pense pas être à l'origine de ces odeurs.

Mr Viamonte annonce la prochaine CSS en plénière le 5 juillet 2023.

Mr Lombart clos le débat et lève la séance.
